



TERMES DE REFERENCE

Conception du protocole de suivi écologique scientifique pour l'Aire Protégée Complexe Zones Humides Mahavavy Kinkony

I. CONTEXTE

L'Aire Protégée Mahavavy Kinkony se situe dans le District de Mitsinjo qui fait partie intégrante de la Région Boeny. Le site est un complexe d'écosystèmes terrestre, lacustre, marin et côtier qui abrite une biodiversité endémique et diversifiée. Ces différents habitats fournissent également plusieurs services écosystémiques à l'endroit des populations riveraines dont entre autres la régulation et l'approvisionnement.

En tant qu'ancienne Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux, ou ZICO, le site abrite plusieurs espèces d'Oiseaux dont *Zapornia oilivieri*, *Ardeola idae*, *Ardea humbloti*, *Anas bernieri*, *Threkionis bernieri*, *Haliaeetus vociferoides*, les Lémuriens dont *Propithecus verreauxi coronatus* et *Hapalemur griseus occidentalis*, les reptiles aquatiques et terrestres dont *Erymnochelys madagascariensis*. La présence de ces espèces a motivé la mise en protection du site.

L'Aire Protégée est gérée par ASITY Madagascar qui travaille avec plusieurs partenaires techniques et financiers pour la conservation des espèces et des habitats, mais aussi pour le développement économique. L'association bénéficie de l'appui financier de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité à Madagascar depuis plusieurs années pour la protection de ces habitats et espèces, mais aussi pour le développement local.

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs de la gestion de l'Aire Protégée, ASITY Madagascar recrute un consultant individuel pour la conception du protocole de suivi écologique pour les cibles de conservation terrestres et lacustres. Le suivi écologique étant une activité que doit mener tout gestionnaire d'Aire Protégée.

II. OBJECTIFS

L'objectif principal de la prestation est de concevoir un protocole de suivi écologiques pour les écosystèmes et les cibles de conservation terrestres et lacustre. Ce plan doit préciser :

- Les types et les caractéristiques des dispositifs pour chaque taxon (oiseaux d'eau, lémuriens, poissons endémiques)
- Les approches méthodologiques et les résultats escomptés
- Les ressources humaines et matériels à mobiliser

III. ACTIVITES

L'activité du consultant consiste à concevoir et rédiger le protocole de suivi écologique pour les cibles de conservation terrestres et lacustres pour l'Aire Protégée CZHMK. Sans être exhaustif, les activités à réaliser sont :

- La capitalisation des acquis en termes de suivi écologique dans l'AP

- La prise de connaissance des cibles de conservation terrestres et marines pour l'AP par la consultation des référentiels de gestion et les échanges avec le responsable scientifique.
- L'identification et la caractérisation des dispositifs de suivi
- La définition des approches méthodologiques pour chaque suivi
- L'arrêtage des ressources humaines et matériels à mobiliser pour chaque suivi

IV. ZONES D'INTERVENTION

Les activités sont à réaliser à Antananarivo sous l'encadrement du Coordonnateur de l'Aire Protégée et de l'équipe de gestion au niveau local à Mitsinjo.

V. PROFIL DU CONSULTANT OU DES CONSULTANTS/QUALIFICATIONS

Le prestataire aura le profil suivant

- Titulaire d'un master en Biologie Animale avec spécialisation en ichtyologie et/ou ornithologie et/ou primatologie.
- Disposant d'une expérience, ou connaissance de la gestion des Aires Protégées ou autres aires de conservation
- Disposant de solides expériences en matière de conduite de suivi écologique dans les Aires protégées ou autres aires de conservation
- Ayant conduit au moins 02 expériences dans la conduite d'études similaires

La connaissance de la zone d'étude, ou tout au moins de la Région Boeny est un atout

VI. DUREE DE LA PRESTATION

Le délai imparti pour la réalisation de la prestation est de 20 jours.

VII. PRODUITS LIVRABLES

A l'issue de la réalisation de la prestation, le consultant mettra à disposition un protocole de suivi écologique pour l'AP CZHMK en prenant en compte les différents points évoqués dans la partie « Activités (III) dans les présents termes de référence.

VIII. DOSSIERS A FOURNIR

Le dossier des candidats comprendra :

- Offre technique (Compréhension du Mandat, Objectif, Méthodologie détaillée et justifiée, planning et durée de réalisation proposée)
- Une offre financière
- CV récent du prestataire
- Copie Carte NIF et STAT à jours, ou acquittement du prestataire des obligations fiscales avant toute contractualisation

Les offres sont à déposer au bureau d'ASITY Madagascar Lot IAB 39 Ter C, Andrononobe Analamahitsy Antananarivo avant le 19 avril 2024 à 16 heures.